

CAUSSADE

DEMANDE DE TRANSPORT Navette Gare - Lycée ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Chers parents,
Votre enfant intègre l'Etablissement en tant qu'interne à la rentrée de septembre 2014. Pour pouvoir organiser le transport entre la gare de Caussade et le lycée, nous vous prions de cocher la ou les cases correspondant à vos besoins.

NOM de l'élève :

Prénom :

Utilisera la navette

- le lundi matin de la gare au lycée
- le mardi soir du lycée à la gare
- le jeudi matin de la gare au lycée
- le vendredi soir du lycée à la gare

n'utilisera pas la navette

Signature du responsable légal

AUTORISATION DE FUMER A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT Pour les élèves internes

Je soussigné (e), Monsieur/Madame.....
autorise mon fils/ma fille.....
à sortir du Lycée Professionnel Privé CLAIR FOYER de Caussade de 18h30 à
18h45 et de 19h45 à 20h00, pour aller fumer à l'extérieur de l'établissement.
Aucune surveillance ne sera assurée pendant cette sortie. Il est demandé aux
élèves de respecter la propreté des abords de l'établissement. Le Lycée se
décharge de toute responsabilité.

Signature de l'élève

Signature des parents

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE DU MERCREDI ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Elève interne :

NOM : Prénom :

Classe :

Téléphone famille :

- est autorisé(e) à quitter l'établissement le mardi soir pour revenir le
jeudi matin.

Ou

- est autorisé(e) à quitter l'établissement le mercredi après-midi
 - Avant le repas de 12h30
 - Après le repas de 12h30pour rentrer le jeudi matin.

Ou

- est autorisé(e) à sortir le mercredi après-midi seul, retour au lycée à
17h00.

Ou

- n'est pas autorisé(e) à sortir de l'établissement sauf si une sortie
encadrée est organisée.

Date et signature des parents.

**Tout changement doit être signalé 48h avant, par écrit, sur
le carnet de correspondance.**

Nb : Ce document doit être impérativement retourné par courrier **avant le 15 Août 2014**